

MARDI 21 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt le 21 du mois de JANVIER
À 10h00 heures s'est réuni le Comité Syndical
du Syndicat Mixte FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT
Dûment convoqué à la Maison de l'Entreprise et du Territoire,
Salle Frédéric MAZZELLA, 16 rue de l'Innovation, 85200 FONTENAY LE COMTE

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un Secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 27 Novembre 2019,
- 3) Délibération Convention FISAC,
- 4) Convention modificative au titre du FRES,
- 5) Budget primitif 2020 – Budget Général –approbation,
- 6) Questions diverses.

PRÉSENTS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY -VENDEE

DANIEL AUBINEAU	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE FOUSSAIS PAYRÉ
ALAIN BIENVENU	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DU LANGON
YVES BILLAUD	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE SAINT MICHEL LE CLOUCQ
MICHEL BIRE	DELEGUE TITULAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL DE FONTENAY LE COMTE
MARIE-THÉRÈSE FROMAGET	DELEGUEE TITULAIRE	MAIRE MARSAIS-STE-RADEGONDE
FRANCIS RIVIERE	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE SAINT CYR DES GATS
ALAIN REMAUD	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DES VELLUIRE SUR VENDÉE
MICHEL TAPON	DELEGUE TITULAIRE	PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY VENDEE, MAIRE DE SÉRIGNÉ
PATRICK GRAYON	DELEGUE SUPPLEANT	MAIRE DE LONGEVES
STÉPHANE BOUILLAUD	DELEGUE SUPPLEANT	CONSEILLER MUNICIPAL DE FONTENAY-LE-COMTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE

DANIEL DAVID	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE BENET
STEPHANE GUILLON	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE BOUILLE COURDAULT
PIERRE BERTRAND	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE MAILLE
DENIS LA MACHE	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE SAINT SIGISMOND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

JOSEPH BONNEAU	DELEGUE TITULAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL DE LA CHATAIGNERAIE
VALENTIN JOSSE	DELEGUE TITULAIRE	PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT, MAIRE DE MOILLERON SAINT GERMAIN
ERIC RAMBAUD	DELEGUE TITULAIRE	PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE
LOUIS MARIE BRIFFAUD	DELEGUE TITULAIRE	MAIRE DE BAZOGES EN PAREDS MAIRE DE BREUIL BARRET

Y ASSISTENT :

M. THIERRY DURAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FONTENAY VENDEE
MME SABRINA PHELIPEAU, CHARGÉE DE MISSION LEADER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUD VENDÉE DÉVELOPPEMENT.
MME MARIE-PAULE RICHARD, SECRÉTAIRE DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUR VENDÉE DÉVELOPPEMENT

1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Marie-Thérèse FROMAGET Déléguée Titulaire, Maire de MARSAIS STE RADEGONDE, et représentante de la Communauté de Communes du Pays Fontenay Vendée est désignée secrétaire de séance.

2 - APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2019

M. le Président demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 27 Novembre 2019,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ : (DÉLIBÉRATION 20-01)

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 27 Novembre 2019

3 – CONVENTION MODIFICATIVE AU TITRE DU FRES (FONDS RÉGIONAL D'ÉTUDES STRATÉGIQUES)

Suite à l'élaboration du SCoT Sud Est Vendée, une subvention au titre du Fonds Régional d'Études Stratégiques avait été sollicité et accordé via la convention n°2016-08962.

Cette convention s'est achevée le 30 novembre 2019 ; le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) n'étant pas terminé, le Syndicat doit faire la demande d'une convention modificative précisant la date de fin d'acquittement des factures concernant le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), tout en gardant le plan de financement suivant la convention.

Poste de Dépenses	Montants HT	PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
		Organismes	Montants	%
SCoT	266 800 .00	Région FRES	133 400.00	50 %
		État	62 000.00	23 %
		Autofinancement	71 400.00	27 %
TOTAL	266 800.00	TOTAL	266 800.00	100 %

Le Président du Syndicat Mixte propose aux membres du Comité Syndical :

- **D'AUTORISER** le Président à faire la demande d'une convention modificative et de signer tous les documents y afférents.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ : (DÉLIBÉRATION 20-02)

- **D'AUTORISER** le Président à faire la demande d'une convention modificative et de signer tous les documents y afférents.

4 – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET GÉNÉRAL APPROBATION

Le Président du syndicat précise qu'il va présenter un Budget Primitif dont l'affectation des résultats n'est pas intégrée dans la mesure où les services de l'État n'ont pu transmettre le Compte de Gestion et le Compte Administratif.

Le vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif sera approuvé lors d'un budget supplémentaire avant le 30 Juin 2020.

Le Budget Primitif 2020 est voté par chapitres détaillés ci-dessous :

		BP 2020	
		Dépenses	Recettes
Fonctionnement			
011	Charges à caractère général	77 370,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 950,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
022	Dépenses d'imprévues	2 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	216 050,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 200,00	
74	Dotations, subventions et participations		397 570,00
013	Atténuation des charges		10 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00
	Total fonctionnement	407 570,00	407 570,00
Investissement			
20	Immobilisations incorporelles	286 370,00	
21	Immobilisations corporelles	800,00	
001	Résultat d'investissement reporté		
10	Dotations, fonds divers et réserves		30 450,00
13	Subventions d'investissement reçues		36 470,00
28	Autres immobilisations financières		
021	Virement de la section de fonctionnement		216 050,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 200,00
	Total investissement	287 170,00	287 170,00
	Total Budget général	694 740,00	694 740,00

Le Président du Syndicat Mixte propose aux membres du Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2020 comme présenté ci-dessus

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ : (DÉLIBÉRATION 20-03)

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2020 comme présenté ci-dessus.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions diverses n'ont été soulevées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le prochain Comité Syndical est fixé au lundi 2 mars 2020 à 11h00.



Fait à Fontenay le Comte
Le 21 Janvier 2020

, Le Président,

Maison l'Entreprise et du Territoire
16 Rue de l'innovation
85200 FONTENAY LE COMTE
02.51.50.31.72 / smctusv@orange.fr

Valentin JOSSE